

# *Rapport d'activités* 2011





## Edito

# La Communauté de communes développe les services aux habitants

**Aujourd'hui, l'attractivité de notre territoire est une évidence.** Les indicateurs démographiques révèlent une progression globale de notre population de 3,4% par an depuis 10 ans. Par ailleurs, cette même progression s'observe au niveau des emplois. **Notre rôle d'élus locaux est d'accompagner ces évolutions pour répondre au mieux aux besoins qui en découlent.**

**Plus que jamais, notre volonté est d'offrir de véritables opportunités d'implantation aux entrepreneurs** par le développement de nos zones d'activités, de favoriser l'emploi de proximité, de structurer davantage notre offre commerciale afin de renforcer l'attractivité de nos centres bourgs et de limiter l'évasion commerciale.

**De même, il est de notre responsabilité de déployer de nouveaux services de proximité pour répondre aux attentes des habitants.** En 2011, cela s'est traduit :

> Par la prise de compétence enfance/petite enfance afin de mettre en cohérence l'offre de service sur l'ensemble de nos communes, comme nous l'avons fait pour l'animation jeunesse. Nous poursuivons dans cette voie.

> Par la décision d'assurer la compétence "transports scolaires" pour l'ensemble du Pays de Retz Atlantique,

avec une gestion effective à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012.  
> Par la construction de notre centre aquatique qui ouvrira ses portes en mars 2013.

En 2011, la Communauté de communes a impulsé un autre grand changement qui s'inscrit dans les prescriptions du Grenelle de l'environnement : les conseillers communautaires ont voté le passage à la "redevance incitative" concernant la gestion de nos déchets ménagers. Celle-ci sera effective au 1<sup>er</sup> janvier 2013, après une période d'expérimentation en 2012. **Notre démarche est de responsabiliser les usagers, d'inciter davantage au tri sélectif et surtout de maîtriser notre facture.**

Enfin, cette année, Stéphanie Bouyer a pris en charge la direction des services communautaires, en remplacement de Pierre Chiffolleau qui a fait valoir ses droits à la retraite. Elle anime maintenant une équipe de 24 salariés qui se développe au fur et à mesure des prises de nouvelles compétences.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce rapport d'activités qui permet à chacun de visualiser les évolutions de notre Communauté de communes.

**Bernard Morilleau,**  
Président de la Communauté de communes



(de gauche à droite)

## Le Bureau communautaire

Élu par le Conseil communautaire, le **Bureau communautaire** est composé de 7 membres.

Il assure, en partie, par délégation du Conseil communautaire, l'administration de la Communauté de communes.

Le Bureau communautaire **s'est réuni 23 fois en 2011.**

**Patrick LEHOURS**, 4<sup>e</sup> Vice-président, Conseiller municipal de Vue, commission développement économique : études, création et aménagement des zones d'activités, gestion des locaux communautaires.

**Jean-Pierre LUCAS**, 3<sup>e</sup> Vice-président, Maire de Rouans, commission aménagement de l'espace : suivi du SCOT\*, actions dans le domaine du tourisme, de l'agriculture et de l'habitat.

**Jean-Paul LERAY**, 1<sup>er</sup> Vice-président, Maire de Chéméré, commission finances et statuts : préparation des documents budgétaires, études financières et fiscales. Evolutions des statuts. SIG\*\*.

**Bernard MORILLEAU**, Président, Maire de Sainte-Pazanne, commission secours incendie : installation et contrôle des équipements secours - incendie, recensement et accès des points d'eau.

**Jean-Paul ROULLIT**, 5<sup>e</sup> Vice-président, Conseiller municipal de St-Hilaire-de-Chaléons, commission environnement : collecte sélective des déchets ménagers, déchetteries, assainissement non collectif.

**Dominique BOSSARD**, 6<sup>e</sup> Vice-président, Conseiller municipal de Port-St-Père, commission enfance jeunesse : actions d'animation jeunesse, coordination des services communautaires petite enfance, enfance, jeunesse.

**Paul PORCHER**, 2<sup>e</sup> Vice-président, Maire de Cheix-en-Retz, commission communication : faire connaître et promouvoir le territoire, informer ses habitants, et commission énergie : établissement des projets de travaux d'extension des réseaux d'électricité et d'éclairage public.

\* SCOT : Schéma de COhérence Territoriale du Pays de Retz.

\*\* SIG : système d'information géographique

## Les commissions communautaires

**Les compétences dévolues à la Communauté de communes sont réparties en huit commissions.** Présidées par un membre du Bureau communautaire et composées de membres titulaires et suppléants, désignés par les Conseils municipaux, les commissions se réunissent régulièrement pour permettre la mise en œuvre des compétences. **Elles émettent des avis proposés en bureau ou en conseil.**

# Le Conseil communautaire

Il est composé de

> 22 délégués titulaires,

> 14 délégués suppléants

élus par les Conseils municipaux des communes, membres issus des élections municipales des 9 et 16 mars 2008.

**Le Conseil communautaire gère la Communauté de communes, délibère sur les projets et vote le budget.**



Les séances sont publiques et les décisions prises donnent lieu à des délibérations.

Le Conseil communautaire **s'est réuni 7 fois en 2011.**

Membres :	Titulaires	Suppléants
<b>Cheix en Retz</b>	Paul Porcher Catherine Godin Luc Normand	Michel Kieffer Yannick Robert
<b>Chéméré</b>	Jean-Paul Leray Georges Leclève Jean-Marie Gatard	Jacques Chevalier Jean-Pierre Grandjouan
<b>Port-St-Père</b>	Dominique Bossard François Forest Gaëtan Léaute	Isabelle Jourdain-Averty Annie Richard
<b>Rouans</b>	Jean-Pierre Lucas Christine Chabot Jean-Pierre Tassy	Laurent Lautredou André Petit
<b>St Hilaire de Chaléons</b>	Jean-Paul Roullit Françoise Relandeau Henri Dupont	Monique Jaunâtre Alain Racine
<b>Sainte-Pazanne</b>	Bernard Morilleau Lucien Beilvert Madeleine Huchet Bernard Pineau	Michel Hutin Joseph Guibert
<b>Vue</b>	Patrick Lehours Robert Hus Brigitte Lecuyer	Hugues Garnier Laurent Grollier

## Les compétences communautaires

### Compétences obligatoires

- Aménagement de l'espace communautaire,
- Développement économique.

### Compétences optionnelles

- Création, aménagement et entretien de la voirie communautaire,
- Elimination (collecte et traitement), valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés,
- Politique de l'aménagement et de l'habitat,
- Développement et aménagement sportif de l'espace communautaire (centre aquatique).

### Compétences facultatives

- Secours et Incendie,
- Petite enfance, enfance, jeunesse,
- Propreté (balayage des caniveaux),
- Aménagement hydraulique,
- Accueil, information, orientation et accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans (Mission Locale),
- Assainissement Non Collectif,
- Coordination gérontologique (CLIC),
- Pays (Fédération du Pays de Retz Atlantique),
- Transport des personnes (Lila à la demande),
- Transports scolaires,
- Fourrière pour animaux errants,
- Éclairage public.

## Les finances communautaires

Les recettes de la Communauté de communes proviennent principalement de la fiscalité, de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères, et de la Dotation Globale de Fonctionnement.

Le résultat global de l'exercice 2011 (budget général et les 6 budgets annexes) laisse apparaître un excédent de 3 095 499 €, restes à réaliser, dépenses et recettes pris en compte.

Le produit fiscal perçu par la Communauté de communes Cœur Pays de Retz a été de 3 438 664 €.

Les dotations de compensation versées aux communes sont de 710 828 €.

Concernant les emprunts, l'encours total de la dette s'élève, en fin d'exercice, à 1 368 864 € pour un montant initial emprunté de 2 743 950 €.

A noter que tous les emprunts sont affectés aux budgets annexes.

En 2011, la commission finances s'est réunie 2 fois.

### ➤ Chiffres clés

Produit fiscal perçu : **3 438 664 €**

Dotations versées aux communes : **710 828 €**

Résultat définitif : **3 095 499 €**

### ➤ Les fonds de concours

Par délibération en date du 18 juin 2009, le Conseil Communautaire a décidé de verser des fonds de concours (montant forfaitaire de 150 000 € par commune membres), pour la réalisation d'équipements ou investissements communaux structurants. Le versement peut être fractionné ou regroupé.

En 2011 les demandes prises en compte ont été :

- > CHEIX EN RETZ, travaux de sécurisation Pilon, pour 100 000 €,
- > SAINT HILAIRE DE CHALEONS, travaux de voirie, pour 65 000 €, travaux salle Pierre Leduc, pour 60 000 €,
- > VUE, construction d'un atelier municipal, pour 100 000 €,

# Le territoire communautaire



## Chiffres clés :

- > Surface du territoire 21 200 ha,
- > Population:
  - CHEIX EN RETZ, 831 habitants,
  - CHÉMÉRÉ, 2215 habitants,
  - PORT-SAINT-PÈRE, 2710 habitants,
  - ROUANS, 2640 habitants,
  - SAINT-HILAIRE-DE-CHALÉONS, 1971 habitants,
  - SAINTE-PAZANNE, 5347 habitants,
  - VUE, 1444 habitants -

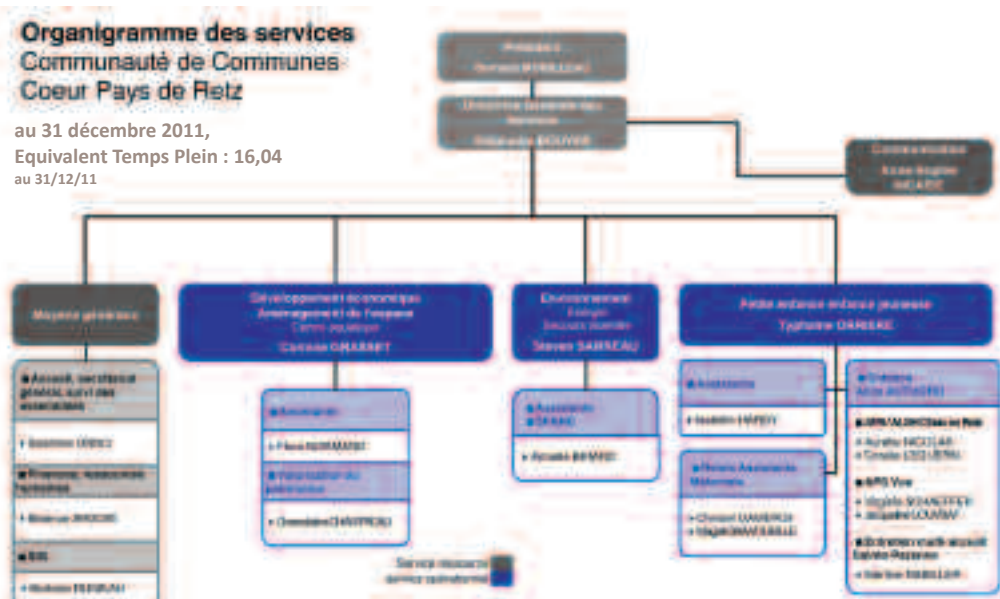
**Population totale : 17 128 habitants**

(source Insee - en vigueur au 01/01/12)

## Les services communautaires

### Organigramme des services Communauté de Communes Cœur Pays de Retz

au 31 décembre 2011,  
Equivalent Temps Plein : 16,04  
au 31/12/11





## Communication

### ↳ Chiffres clés

Budget communication : 39 005 € ttc  
Nombre de boîtes recevant le magazine : 6 972



En 2011, les actions de communication mises en place en 2010 ont fait l'objet d'une bonne appropriation des services d'une part et des habitants d'autre part.

### ↳ Le site internet [www.coeurpaysderetz.fr](http://www.coeurpaysderetz.fr)

Le site internet mis en place en octobre 2010 à pris son envol en 2011. En 2011, le site enregistrait une moyenne de 22 000 pages consultées par mois. Le coût de maintenance a été de 378€.

### ↳ Le magazine communautaire

Le magazine "Vivre au cœur du Pays de Retz", sur les éditions 2011 (janvier, avril, septembre), a présenté trois dossiers importants : le centre aquatique, le budget 2011, et l'agriculture. La diffusion (impression, distribution) du magazine communautaire aura coûté 12 000€ à la Communauté de communes.

## Compétences complémentaires

### ↳ Le CLIC Pass'âges

La Communauté de communes Cœur Pays de Retz s'est associée, en 2004, avec la Communauté de communes de la Région de Machecoul pour créer un Centre Local d'Information et de Coordination.

Une antenne se trouve au Centre social de Sainte-Pazanne, et accueille le public le jeudi de 9h à 12h.

La Communauté de communes a versé, en 2011, une participation de 14 797 € au CLIC PASS'AGE, pour assurer son fonctionnement.

### ↳ La Mission Locale

La Communauté de communes Cœur Pays de Retz est associée avec 5 autres Communautés de communes du Pays de Retz pour assurer le fonctionnement de la Mission Locale du Pays de Retz.

L'antenne pour Cœur Pays de Retz est située à Sainte-Pazanne, à la Maison des Associations, 1 rue Bazouin.

En 2011, la Communauté de communes a versée à la Mission Locale une participation de 15 182 €.

Elle participe également au financement du Fond Local d'Aide aux Jeunes en difficulté, géré par la Mission Locale (1 053€ versés).

### ↳ La fourrière pour animaux errants

Les sept Communes de la Communauté ont pris en 2007, un arrêté interdisant la divagation des animaux dans leur commune. Depuis le 1er janvier 2009, cette prestation est assurée, par convention, par la Société Protectrice des Animaux (S.P.A.), pour son refuge situé au Clion/sMer.

En contrepartie des services rendus par la S.P.A., la Communauté de communes verse une redevance par habitant (1€ en 2011).

En 2011, cette compétence "fourrière pour animaux errants" aura coûté 16 441€.

### ↳ Energie

Dans un contexte de réorganisation du SYDELA, le conseil communautaire a décidé, lors de sa séance du 22 septembre 2011, de ne garder que la compétence Eclairage Public sur le domaine communautaire.

## Programme Local de l'Habitat

Le Programme Local de l'Habitat (P.L.H.) est un instrument de définition, de programmation et de pilotage de la politique locale de l'habitat, élaboré par un établissement public de coopération intercommunale pour l'ensemble de ses communes membres.

Il fixe pour une durée de 6 ans les enjeux, les objectifs et les actions permettant à la Communauté de communes et aux communes qui la composent, de répondre aux besoins en logements et en hébergements, de favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale et d'améliorer l'accessibilité du cadre bâti aux personnes handicapées, en assurant entre les communes et entre les quartiers d'une même commune une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements.

### Le P.L.H. se compose :

- > d'un diagnostic sur le fonctionnement du marché local,
- > d'un document d'orientation comprenant l'énoncé des principes et objectifs du programme,
- > d'un programme d'actions détaillé pour l'ensemble du territoire auquel il s'applique et pour chaque secteur géographique défini à l'intérieur de celui-ci.

En 2011 la Communauté de communes Cœur Pays de Retz a décidé le lancement de la procédure d'élaboration d'un Programme Local de l'Habitat sur son territoire. La partie "diagnostic" a été lancée conjointement avec les communautés de communes de Pornic et de Sud Estuaire.



# Développement économique

## Chiffres clés

Revenus des immeubles: 261 272€ ttc  
Acquisitions de terrains: 57 460 m<sup>2</sup> pour 335 238€ ttc  
Cessions de terrains: 27 186 m<sup>2</sup> pour 401 948€ ttc

Au titre de la compétence obligatoire "développement économique", l'action de la Communauté de communes Cœur Pays de Retz repose sur 2 axes :

### L'aménagement des ZAIC

> Zones avec espace disponible à la réservation : Les Minées à Cheix en Retz, 2,6 ha disponibles, La Croix Marteau à Vue, 0,66 ha disponibles.

> Zones en projet : le Parc d'Activités du Pont Bé-ranger II s'étendra à terme sur une surface cessible de 23 ha. Le lotissement 1 dont les travaux ont débutés représentera une surface de 7 ha.

### La construction et la mise à disposition de locaux d'activités

> les locaux de la pépinière d'entreprises et l'hôtel d'entreprises sont mis à disposition par le biais de conventions d'occupation précaire.

L'utilisation 2011 peut être résumé ainsi :

La Pépinière d'entreprises, 1 et 3 rue des Frères Lumière : HYDEO, CLIKECO, ATEMO, MILE, SARL THOMAS, NEW DIFF, NEO INSIDE, SARL CAP A L'OUEST EXPERTISE, PROCYS.

L'Hôtel d'entreprises, 2 et 4 rue des Frères Lumière : CHELET BOIS.

> Les bâtiments relais, le bâtiment au 5 rue JF Champollion est occupé par la société AEROFORME. Ceux des 5 et 7 rue des Frères Lumière ont fait l'objet d'une vente et sont désormais occupés par la SARL MONNIER et RH MENUISERIE.



> Les bureaux, au 17 rue Jean-François Champollion ont été mis à disposition de FOUCHER Architecte et BALOON PHOTO par le biais de conventions d'occupation précaire.

### La Charte d'orientation commerciale

> Dans le cadre du suivi de la charte d'orientation commerciale, la communauté de communes a signé une convention avec la CCI pour que les communes et elle-même puissent bénéficier d'un certain nombre d'outils regroupés au sein du "pack collectivité". Ce pack donne notamment droit à un accès à la plateforme d'échange coopérative "commerce et territoire" : "Réseaulia". Les utilisateurs de la plateforme ont suivi une formation fin 2011.

### Faits marquants en 2011

> Ouverture à la commercialisation des terrains de la ZAIC de la Croix Marteau à Vue,

> Vente des bâtiments relais : au 5 rue des Frères Lumière à la SCI Espace Collectivités et au 7 rue des Frères Lumière à M. et Mme PAPON.

## Chiffres clés

Nombre d'exploitations: 162 exploitations  
Salariés agricoles: plus de 330 actifs  
Surfaces agricoles: 15000 ha, soit 70% du territoire

# Agriculture

La Communauté de communes a poursuivi en 2011 l'action engagée avec la Chambre d'Agriculture : "Le diagnostic participatif pour l'aménagement et la valorisation des espaces communautaires". Ce diagnostic a abouti à la définition d'un plan d'actions pour accompagner l'activité agricole sur le territoire communautaire :



### L'amélioration de l'usage du foncier :

> Action 1 "préservation des espaces agricoles" : mise en œuvre en 2012,

> Action 2 "reconquête et réorganisation des espaces" : un groupe de travail composé d'agriculteurs, de représentants de la chambre d'Agriculture et de la commune de Saint-Hilaire de Chaléons a travaillé à la mise en place d'un plan de reconquête et de réorganisation sur le territoire de la commune de Saint Hilaire de Chaléons.

> La valorisation du bois bocage local dans la filière bois-énergie : un groupe de travail composé d'agriculteurs a été créé pour réfléchir aux différents moyens de valoriser la ressource locale et d'organiser une filière bois bocage énergie.

> La valorisation des activités de vente de produits et de services à la ferme : la réflexion engagée par un groupe de travail composé d'une vingtaine d'agriculteurs a permis la création d'une carte de promotion de la vente directe de produits et activités de loisirs à la ferme. Cette carte a été diffusée en septembre 2011 dans tous les foyers de la CCCPR et se poursuivra en 2012.

> La transmission des entreprises: une réunion d'information a été organisée à destination des agriculteurs.

La mise en œuvre de ces actions se poursuit en 2012.

# Centre aquatique

La construction du centre aquatique a débuté en juin 2011 et se poursuit en 2012.

Le montant du projet est évalué à ce jour à 7 850 000 € ht, dont 6 080 000 € de travaux.

En 2011, la Communauté de communes a signé un contrat de délégation de service public pour la gestion du futur centre aquatique avec la société Vert Marine. Ce contrat signé pour une durée de 6 ans coûtera en moyenne en euros constants 290 000 € ht par an à la collectivité, avec la prise en charge des scolaires du 1<sup>er</sup> degré par la Communauté de communes.

# SCOT, schéma de cohérence territoriale



## Chiffres clés

Nombre de communes concernées : 41 communes

Population : 140 000 habitants

La Communauté de communes de Grand-Lieu a intégré le SCOT du Pays de Retz. L'arrêté préfectoral modifiant le périmètre du SCOT a été signé le 29 novembre 2011.

### Modification de périmètre

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable validé (PADD) en 2010, et le Document d'Orientations et d'Objectif (DOO), en cours d'élaboration en 2011, feront l'objet d'une modification au 1<sup>er</sup> semestre 2012.

Cinq commissions travaillent à la mise en place du SCOT avec l'Agence d'Urbanisme de la Région Nantaise (l'AURAN):

- > "Habitat, démographie et équipement",
- > "Espaces littoraux",
- > "Déplacements et développement urbain",
- > "Environnement et énergie",
- > "Activités économiques et touristiques".

Le SCOT devrait être approuvé à l'automne 2012.

Président du Syndicat Mixte du SCOT du Pays de Retz : Yannick HAURY.

Pour 2011, la participation financière de la Communauté de communes pour le SCOT s'élève à 15 721 €.

## Fédération du Pays de Retz Atlantique

Les Communautés de communes de Pornic, Sud Estuaire et Cœur Pays de Retz forment ensemble, la Fédération du Pays de Retz Atlantique, depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2004. La Présidence tournante de la Fédération a été assurée en 2011 par la Communauté de communes du Sud Estuaire.

L'étude stratégique de développement touristique lancée en 2010 s'est poursuivie en 2011. Elle a permis de redéfinir la stratégie de développement touristique de la Fédération du Pays de Retz Atlantique qui s'appuie sur un programme de 13 actions touristiques prioritaire sur 2012-2015.

### Le PRAI

Le Pays de Retz Atlantique Initiative est une association qui s'adresse aux porteurs de projet qui s'installent ou sont déjà installés depuis moins de 3 ans sur le territoire des Communautés de communes de Pornic et Cœur Pays de Retz. Elle apporte son soutien par l'octroi d'un prêt d'honneur à taux zéro et propose un accompagnement sous forme de parrainage et de suivi technique. En 2011, 17 dossiers de création ou de reprise d'entreprise ont obtenu un prêt d'honneur dont 8 sur le territoire communautaire.

### L'ORAC

En 2011, deux dossiers ont été subventionnés dans le cadre de l'Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce lancée en 2010 : l'entreprise SGM à Saint-Hilaire-de-Chaléons et le Garage Barré à Vue. Ce dispositif permet d'allouer des aides pour des projets de modernisation et de développement, de 3 000 à 22 500€.

### Le tourisme

> Reconstitution des actions : éditions de guides touristiques, visibilité sur le web notamment le site Internet touristique [www.paysderetzatlantique.fr](http://www.paysderetzatlantique.fr), journées d'échanges pour les professionnels, en renforçant les partenariats existants :

ADRT 44, Syndicat de Pays de Grandlieu, Machecoul, Logne, Offices de tourisme,



## Transports scolaires

Dans le cadre de l'évolution souhaitée vers une simplification du paysage institutionnel, les trois Communautés de Communes de la Fédération du Pays de Retz Atlantique ont souhaité que la compétence "Transports Scolaires", exercée jusqu'alors par le Syndicat Intercommunal des Transports Scolaires Sud Loire Océan, soit transférée aux communautés de communes de la Fédération et gérée à l'échelle du Pays de Retz Atlantique, territoire pertinent pour organiser ce service. La Communauté de communes Cœur Pays de Retz a été désignée comme chef de file et la prise de compétence correspondante a été décidée en Conseil communautaire du 16 décembre 2010, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2012.

## Valorisation du patrimoine

La Communauté de communes a poursuivi son travail de valorisation du patrimoine.

### "Patrimoine à tous points de Vue"

Le sentier d'interprétation a été inauguré le 7 mai 2011.

En 2011, le service Aménagement de l'espace a travaillé à la mise en œuvre de deux nouveaux sentiers d'interprétation pour une clientèle cycliste :

> "Cœur de Retz en VTC" : empruntera les communes de Sainte Pazanne, Saint Hilaire de Chaléons et Chéméré et présentera 15 bornes d'interprétation (texte de présentation du site, traduction en anglais, illustrations, jeu, QR codes qui renvoient vers une géolocalisation du site avec de nouveaux contenus).

> "L'Acheneau vélo" : passera par les communes de Port Saint Père, Rouans et Cheix en Retz. 14 bornes permettront de faire découvrir le patrimoine local.

## Déchets ménagers

La Communauté de communes est gestionnaire de la collecte et du traitement des déchets ménagers sur les 7 communes du territoire.



Installation de 7 colonnes textiles - été 2011  
Partenaire: La Croix Rouge

### ➤ Collecte des déchets ménagers

Elle se fait soit en porte à porte, soit par le biais de points de regroupement, en fonction de la concentration de l'habitat et/ou de l'accessibilité.

> **Déchets ménagers résiduels** : collectés 1 fois par semaine,

> **Verre** : collecté 1 fois par semaine,

> **Emballages ménagers** : collectés 1 fois toutes les 2 semaines,

> **Journaux - Magazines** : collectés 1 fois toutes les 2 semaines.

Avec **1 498 tonnes** collectées, la quantité de **déchets recyclables** présentés à la collecte augmente, ce qui indique un effort de tri des usagers.

Avec **3 150 tonnes** collectées, la quantité d'**ordures ménagères résiduelles** présentées à la collecte augmente (population desservie 16 964 habitants).

Un peu moins de 80 % des déchets d'emballages ménagers collectés dans les bacs jaunes, ont pu être recyclés en 2011, ce qui représente un taux de refus moyen pour l'année de 20,44%.

### ➤ Gestion des déchetteries

Les deux déchetteries du territoire, à Launay sur la commune de Rouans, et au Pont Béranger sur la commune de Saint-Hilaire-de-Chaléons acceptent les déchets suivants: gravats, tout-venant, ferraille, bois brut, déchets Verts, Déchets Ménagers Spéciaux (DMS), ampoules usagées à économie d'énergie, Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE), cartouches d'encre, piles, batteries.

Avec **3 390 tonnes récoltées en déchetteries**, une diminution de presque 10 % en un an.

### ➤ Chiffres clés

**Points de regroupement : 310**

**Collecte déchets recyclables : 1 498 tonnes**

**Collecte ordures ménagères : 3 150 tonnes**

**Taux de refus (déchets du bac jaune) : 20,44%**

**Coût total du service : 1 532 860 € ttc**

### ➤ Unités de traitements

> Centre de tri : **COVED**, 2 rue des Essepes, à St-Jean de Monts. Matériaux triés : Acier, aluminium, cartons/cartonnettes /briques, flacons plastiques.

> Pour les déchets ménagers résiduels, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2009, **usine d'incinération "ARC-EN-CIEL"**, à Couëron.

### ➤ Indicateurs financiers

> **La collecte sélective** des déchets ménagers, confiée à la société **LOCA ENVIRONNEMENT** pour la période 2006/2011: **662 308 € pour 2011**.

> **L'exploitation des déchetteries**, confiée à la société **COVED** pour la période de 2006/2011: **341 847 € pour 2011**.

> **Le traitement des déchets ménagers résiduels**, confié à l'usine d'incinération "ARC-EN-CIEL" : **324 292 €**.

> **Le financement du service** est assuré par: la redevance des usagers, **1 374 902 €**, des subventions pour reprise et valorisation des matériaux, **157 747 €**, les dotations aux amortissements, **1092 €**.

La redevance est appelée en une seule fois courant juin. En cas d'année incomplète, le calcul est opéré par mois (tout mois commencé étant dû).

### ➤ Axes de travail pour 2012

> **Mise en place de point d'apport volontaire**, au 1<sup>er</sup> janvier 2012, pour la collecte du verre et des journaux/magazines.

> **Passage de 12 ambassadeurs du tri** pour informer les usagers sur le fonctionnement de la redevance incitative et mettre en place des puces sur les bacs ordures ménagères.

> **1<sup>er</sup> juin 2012, démarrage de la période de test** (7 mois) suivi d'une facturation à blanc adressée en fin d'année pour permettre à chacun de se faire une idée de sa facture "ordures ménagères 2013". Modification des jours de collecte à compter du 4 juin 2012.

> **Réunion publiques d'information** sur la mise en place de la redevance incitative.

> **Outils de communication** : réalisation d'un "mémo tri", d'un calendrier de collecte par commune et d'autocollants rappelant les consignes de tri.

> Etude pour la mise en place d'un système de contrôle d'accès en déchetterie.

### ➤ Faits marquants en 2011

> **Choix du système de redevance incitative** à mettre en place sur le territoire pour le 1<sup>er</sup> janvier 2013.

> **Renouvellement des marchés** de collecte sélective des déchets ménagers et d'exploitation des déchetteries avec étude de mise en place d'une régie (appels d'offres ouverts).

> **Choix des prestataires** de collecte sélective des déchets ménagers et d'exploitation des déchetteries pour la période 2012 - 2017 : **COVED**.

> **Mise en place de nouvelles armoires** pour la collecte des Déchets Ménagers Spéciaux dans les déchetteries.

> **Mise en place d'un système de soutien financier** pour l'achat de composteurs individuels.







## Assainissement non collectif - SPANC

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif Cœur Pays de Retz a été mis en place en 2005.  
Au 31/12/2009, 2 630 dispositifs d'ANC sont recensés sur le territoire de la Communauté de communes.

Un marché de prestation de service avec la société SAUR passé en 2007, permet la réalisation des opérations citées ci-dessous :

➤ **Vérifier les installations neuves ou réhabilitées**  
A ce titre, il effectue le contrôle de conception et de bonne implantation avant la délivrance du permis de construire.

Il assure également le contrôle de bonne exécution lors de la réalisation de l'installation.

En 2011, 83 avis ont été formulés sur les demandes d'installation neuves et 39 contrôles de bonne exécution ont été effectués.

➤ **Vérifier le bon fonctionnement des installations**  
Il s'agit d'un contrôle obligatoire. Sur ce point, la loi du 30 décembre 2006 a permis des nouveautés. La date limite des prochains contrôles est fixée au 31 décembre 2012 par délibération. La périodicité des contrôles est portée à 8 ans.

Les travaux préconisés lors des contrôles devront être réalisés dans les 4 ans.

➤ **L'entretien des installations individuelles**  
Cette prestation est facultative. En 2010, 8 foyers de la Communauté de communes ont signé une convention avec le SPANC pour ce service. 43 vidanges ont été réalisées.

➤ **Bilan financier**  
Les tarifs communiqués ci-dessous ont été votés en Conseil communautaire, le 18 mars 2010.

- > Redevance entretien (groupée), 127,33€
- > Redevance entretien (urgence), 153,70€
- > Contrôle réalisation seul, 94,50€
- > Contrôle "conception", 51,45€
- > Contrôle "conception-réalisation", 127,99€
- > Contrôle intermédiaire (mutation d'immeubles), 105,27€.

## Cartographie interactive - SIG

La Communauté de communes s'est équipée d'un Système d'Informations Géographiques en 2007 pour les services communaux et communautaires.

Évolutions du logiciel apportées en 2011 :



➤ **Module métier bâtiments publics**  
Ce module, destiné aux gestionnaires de bâtiments (communes et communautés de communes), permet de localiser et de faire le suivi des bâtiments des collectivités. Les informations relatives aux bâtiments, aux locaux, aux interventions et aux compteurs peuvent être renseignées. Les agents communaux ont été formés au cybercentre de Sainte-Pazanne en juin 2011.

➤ **Module de Randonnée**  
L'application Randonnée, disponible à tous sans authentification, permet à l'internaute de visualiser l'ensemble des circuits présents sur le territoire sur un fond de plan IGN. Il est aussi possible d'imprimer les plans en version PDF, ou de télécharger les coordonnées GPS pour les intégrer dans un téléphone mobile.

➤ **Zones humides**  
Les résultats provisoires des zones humides ont été intégrés et mis à disposition des élus puis du public, permettant ainsi de vérifier les secteurs concernés et d'apporter les corrections nécessaires.

➤ **Site Internet**  
Une page relative à la cartographie et au SIG a été créée sur le site internet. Cette page présente les différents modules existants, et intègre aussi un guide pratique sous forme de vidéos pour que l'internaute puisse prendre en main l'outil.

## Petite enfance, enfance, jeunesse

### ↳ Chiffres clés

Subventions allouées (animation jeunesse): 782 250€

CEJ (versée par la CAF): 52 682€

Contrat Educatif Local: 11 000€ (Etat), 8 500€ (Dpt)

Dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse, l'année 2011 a été marquée par le transfert, des communes vers la Communauté de communes, des compétences petite enfance et enfance, au 1<sup>er</sup> janvier 2011.

↳ la Communauté de communes est devenue l'interlocuteur privilégié auprès des partenaires associatifs locaux en charge des activités petite enfance et enfance soit 5 associations au total : Anim'action à Port-Saint-Père, l'AFR à Chéméré, Les petites Fri-pouilles à Rouans, Paz à Pas à Sainte-Pazanne et St Hil'Enfance à Saint-Hilaire-de Chaléons.

↳ 4 activités initialement gérées par les communes ont été reprises en gestion directe : les deux relais d'assistant(e)s maternel(le)s, les accueils périscolaires de Vue et de Cheix-en-Retz ainsi que l'accueil de loisirs de Cheix-en-Retz.

↳ Poursuite du partenariat avec l'Association intercommunale d'animation et de loisirs pour les jeunes (AIALJ) pour la mise en œuvre des actions en direction de la jeunesse.

Le transfert illustre le souhait des élus de favoriser une plus grande équité territoriale, tant en termes d'équipements que d'accès aux services de proximité pour les familles. La démarche de mutualisation des relais d'assistantes maternelles vers un service communautaire en est le reflet.



↳ De même, une homogénéisation des tarifs a été effectuée en septembre 2011 entre les accueils périscolaires de Vue et de Cheix-en-Retz. Dans cet esprit, un travail autour de la tarification a été engagé auprès des associations en charge des accueils périscolaires et des accueils de loisirs et se poursuivra en 2012.

Avec une augmentation de 52% entre 1999 et 2006 des enfants de moins de 10 ans et de 35% pour les moins de 20 ans, la Communauté de communes doit s'adapter afin de pouvoir répondre aux besoins des enfants, des jeunes et de leurs familles. A ce titre, dans le cadre de la signature du Contrat Enfance Jeunesse 2011/2014, le développement de plusieurs activités a été acté telles que l'augmentation des capacités d'accueil des structures de loisirs ou périscolaires, ou encore l'ouverture d'une ½ journée supplémentaire de la halte-garderie de Chéméré (afin de permettre l'ouverture sur une journée complète).

## Espaces naturels

Poursuite des opérations d'entretien des berges de la rivière La Blanche afin de protéger ce milieu écologique essentiel.

L'association Inséretz a été mandatée pour réaliser ces travaux. Ainsi, en 2011 l'opération de nettoyage des berges s'est concentrée sur les communes de Chéméré, Saint-Hilaire de Chaléons et Rouans, entre le pont de la Michellerie et la Jarossais.

Le coût de ce chantier s'est élevé à 9 024 €



## Secours incendie

La Communauté de communes cotise au Service Départemental d'Incendie et de Secours, ce qui représente un montant de 298 983 € en 2011.

Par ailleurs, la Communauté de communes prend en charge le contrôle et l'entretien des poteaux et bouches d'incendie implantés sur le territoire des 7 Communes. La prestation réalisée par SAUR France a porté sur 215 poteaux en 2011 pour un montant de 8 931€.

Le renouvellement et la réparation de poteaux incendie a entraîné une dépense de 12 683€.

La Communauté de communes a fait aménager 5 Points d'Eau Naturels et Artificiels (PENA) dans des secteurs où le débit moyen du réseau d'eau potable est inférieur à 60 m<sup>3</sup>/heure (installation de 3 citernes souples et 2 curages d'étangs existants). Le montant total de ces travaux s'élève à 74 753 € ttc.

La Communauté de communes a subventionné l'Association des Jeunes Sapeurs Pompiers Logne et Retz, pour un montant de 200€.